



Fribourg, décembre 2024

Bring your own device (BYOD)

Pour toutes les professions enseignées à l'EPC de Fribourg, le BYOD est obligatoire pour les apprenti-e-s depuis la rentrée scolaire 2023/24. Ce qui signifie qu'ils/elles doivent apporter un ordinateur portable dès leur premier jour de cours.

Notre école est équipée de salles informatiques avec stations d'accueil HP et de deux écrans dans lesquelles nous utilisons un environnement PC/Windows 11. Attention à ce que le port USB-C puisse gérer l'affichage sur 2 écrans, la recharge et un dispositif clavier-souris. Pour les problèmes d'écrans, un simple câble HDMI peut aider.

L'équipement doit satisfaire aux exigences minimales suivantes :

Ordinateur portable	Smartphones : non autorisés Tablettes pour le Commerce et la Médiamatique : non autorisées Tablettes sont déconseillées pour la vente et la pharma. De même, nous recommandons très fortement un PC plutôt qu'un Mac car les interfaces de la suite Office 365 diffèrent.
Spécificités	Certains appareils fournis par les employeurs empêchent l'installation de programmes et applications essentiels à l'enseignement et à la future procédure de qualification BYOD (profession du commerce). L'appareil fourni par l'entreprise doit pouvoir être entièrement déverrouillé (droit administrateur) et libre de problèmes avec les firewalls et antivirus qui empêchent l'accès à Internet.
Système d'exploitation	Windows 10, 11 ou plus récent (version 10 S non autorisée) ou MacOS (processeur de dernière génération, par exemple, Core i5 ou i7 ou équivalent)
Navigateur Web	Edge, Chrome ou Safari installé dans leur dernière version (mise à jour effectuée)
Taille de l'écran	13 pouces minimum. L'écran tactile n'est pas indispensable mais peut être un avantage dans le cadre de la formation pour les employé-e-s de commerce.
Batterie	Longue autonomie permettant de tenir au moins 5 heures sans recharges
Mémoire vive	16 GB

Capacité du disque dur	Minimum 512 GB
Wifi	Interface WLAN selon norme 802.11 g/n, Wifi 6
Clavier Suisse (français/allemand)	Intégré ou additionnel
Logiciels	Suite Microsoft M365 (suite Office et services en ligne) fournie gratuitement par le canton lorsque les apprenti-e-s recevront en début d'année scolaire leurs identifiants.
Sécurité	Pour les machines Windows, une protection contre les virus doit être activée (Windows Defender)
Accessoires	Ecouteurs ou casque audio (avec micro, si pas déjà intégré) Webcam intégrée ou additionnelle
Protection pour le transport	Sac à dos ou sacoche rembourrée
Remarque	Si nécessaire, souscrire une assurance privée contre la casse et le vol (vérifier auprès de l'assurance ménage et étiqueter toutes les pièces et accessoires de l'appareil)